L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 10 MARS 1849.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
SAMEDI MATIN, 10 MARS 1849.

L'EX-PRÉSIDENT POLK.

Nous avons déjà annoncé que M. Polk se [illegible] de voyager dans le Sud et de venir [illegible] à la Nouvelle-Orléans avant de retourner au Tennessee où est fixée sa résidence. Il est [illegible] que l'ex-président arrivera dans notre [illegible] vers le milieu de la semaine prochaine. Nous [illegible] que les autorités municipales [illegible] les mesures nécessaires pour recevoir [illegible] l'homme qui a administré pendant [illegible] les affaires du pays. Quant aux ci[toyens], nous savons qu'ils accueilleront cordia[lement] M. Polk. Celui-ci, en descendant du [pouvoir], a cessé de représenter un parti politi[que]; il n'a plus le caractère d'homme public [et] il est désormais à l'abri de la censure. [Il] reste cependant encore le souvenir de la [haute] dignité à laquelle le peuple américain l'a [porté] en 1844, comme ex-président il a droit à tous nos respects.

Le Général Taylor et M. Cass.—Les cor[respondances] de Washington nous apprennent [que le] général Taylor et M. Cass, naguère can[didats] rivaux, ont dernièrement eu une entre[vue]. M. Cass, accompagné de M. Fitzgerald, [sénateur du] Michigan, s'est rendu chez le géné[ral] qui, en l'apercevant, s'est levé avec [em]pressement pour aller à sa rencontre. L'en[trevue] a été marquée de part et d'autre par une [grande] cordialité.

[Congrès].—Une dépêche télégraphique du 4 [rend] compte de la manière suivante de [la dernière] séance du Congrès:

Les deux Chambres ont siégé jusqu'au matin du 4. Quelques heures avant l'ajournement il [y a eu une] grande excitation dans les Cham[bres]. [illegible] a été voté, mais on [a rejeté] l'amendement tendant à créer un gou[vernement] provisoire pour la Californie et le Nouveau-Mexique. Vers deux heures du ma[tin] MM. Foote, du Mississipi, et Cameron, [de la] Pennsylvanie, se sont donnés des coups [de poing en] plein Sénat. Un combat sembla[ble] a eu lieu à la Chambre des Représentans en[tre] M. Johnson, de l'Arkansas, et Ficklin, de [l'Illinois]. Ce dernier a été rudement frappé par [son adversaire], et le sang a coulé copieusement. [illegible] est parvenu dans les deux en[ceintes] à séparer les combattans et ils ont con[senti à] oublier leurs griefs mutuels. Ce double [scandale a] été occasionné par des débats sur l'es[clavage]. M. Polk a veillé pendant toute la nuit [au Capitole] pendant les dernières séances du Congrès passé.

[Un acte] important.—Nous voyons avec [plaisir] que le Congrès a voté un bill de la plus [grande] importance pour la Louisiane. Le gou[vernement] a par cette loi s'engage à venir en ai[de à] notre Etat pour le desséchement des terres [marécageuses]. Voici comment. Toutes les [terres qui] sont sujettes à des inondations pério[diques] [illegible] partant ne sont pas propres à la [culture] [illegible] dans la Louisiane et elle les [illegible] législature pourra en disposer à [son gré] pourvu que le produit de ces terres soit [appliqué] exclusivement aux desséchemens et à la [construction] des levées. L'arpenteur-général [est chargé] de dresser une carte des [terres] [illegible]. Si cette loi, dont [illegible], précise l'article, a été votée par [illegible] devront rendre grâce à la [illegible] a travaillé avec [une ardeur] extraordinaire à la faire passer.

[Accident du] steamer Courier — Le steamer [Courier], qui fait le service régulier de la Nou[velle-Orléans] à [illegible] Bayou, a coulé dans la jour[née du] [illegible] courant. Le bateau en quittant l'ar[illegible] [illegible] dit la *Boulangère*, rencontra [illegible] un chicot qui déchira ou déplaça [illegible] de la coque, car on entendit à ce [moment] un frottement très prononcé. Le *Cou[rier*] [illegible] et vint déposer du fret à [illegible] Concord sans se douter de l'avarie [qu'il] avait reçue. Mais à peine avait-il quitté ce [point] qu'on s'aperçut qu'il y avait deux [pieds d'eau] dans la cale. Le premier soin du [capitaine] fut de se jeter sur une batture, et quel[ques minutes] après le steamboat coulait bas. [Personne] n'a péri dans le sinistre, grâces à la [présence d'esprit] et au sangfroid des officiers du bord. [La] presque totalité du fret a été sauvée, mis [illegible]. Le bateau n'était assuré que pour un [tiers de sa] valeur.

Théatre d'Orleans.—La reprise des *Hu[guenots*] a été l'occasion d'un magnifique succès [pour les] principaux sujets de notre troupe d'o[péra]. [illegible] notre feuilleton parle plus loin de cette [solennité] musicale. La seconde représentation [a lieu] ce soir.

Havane.—Nous avons reçu hier par le brick [illegible], capitaine Schneider, des journaux [de la] Havane d'une date récente. Ils ne ren[ferment] rien d'intéressant.

[Virginie].—Les élections congressionnelles de [la] Virginie auront lieu le quatrième lundi [d'avril].

Correspondance de l'Abeille.

Washington, 28 février 1849.

M. Gentry, vous le savez, n'a pu accepter la [direction] générale des postes qui lui était offerte; [ce refus] a jeté d'abord quelque confusion dans [le] programme du cabinet et a embarrassé un [instant le] général Taylor. Mais dans quarante-[huit] heures tout sera arrangé. Il y a trois no[minations] certaines, celle de M. Clayton comme [secrétaire] d'Etat, celle de M. Crawford comme [secrétaire] de la guerre et celle de M. Lawrence [comme] secrétaire de la marine. En ce moment [le général] Taylor est assez disposé à accorder le [département] du trésor à M. Meredith, de la [Pennsyl]vanie, et le département des postes soit [à] M. [illegible], soit à M. Ewing, de l'Ohio. On [ne sait] pas encore exactement quel sera l'attor[ney]-général.

Les probabilités dont je vous entretiens peu[vent] [illegible] suivant les circonstances. Dans [la] Pennsylvanie, les amis de certains candidats [se donnent] beaucoup de mouvement. Mais le [général] Taylor ne se laissera pas influencer; [il] consultera dans ses choix que le bien pu[blic].

Le rapport sur le tarif, préparé par M. Hud[son], au nom du comité des voies et moyens, a [été] présenté hier à la Chambre, qui en a ordon[né] l'impression. Je ne chercherai pas à faire [l'élo]ge de ce rapport, ceux qui le liront ne pour[ront] s'empêcher de l'approuver. Il a déjà été [publié] dans un journal du Nord, et il sera sans [doute] reproduit par la plupart des organes de la [presse]. Je ne doute pas que le rapport de M. Hudson ne reçoive un accueil favorable de toute l'Union.

Le *National Intelligencer* renfermait ce matin une singulière correspondance entre le général [Stevens] et M. Breese, à propos d'une accusation portée par ce dernier contre son successeur au Sénat des Etats-Unis. La lettre du général [Stevens] ne lui fait pas honneur, elle est écrite dans un style qui indique une absence complète de bon goût et de réserve. On ne pense pas que cette publication soit suivie d'aucune con[sé]quence fâcheuse. Quelle qu'ait été jusqu'ici la position de M. Breese, le blâme ne saurait [l'atteindre] dans la circonstance présente.

Après avoir conféré plusieurs fois avec le co[mité] de finances des deux chambres, le secré[taire] du trésor a recommandé une émission de [bons] du trésor en s'appuyant sur la loi de 1846, cette émission a pour but de [faire] face aux nécessités extraordinaires qui [pourraient] se déclarer pendant l'ajournement du Congrès. La mesure n'est pas inutile, parce que depuis six mois les revenus provenant de la vente des terres publiques ont diminué considé[rable]ment, et l'on craint que le même abaisse[ment] ne se fasse sentir dans les douanes. L'é[mission] n'a trait lieu, bien entendu, qu'autant que les revenus ordinaires seraient insuffisans.

Afin de recevoir dignement son successeur et [de] lui remettre le département d'Etat, ne reste pas inoc[cupé] [illegible], M. Buchanan restera en [fonctions] jusqu'à mercredi prochain. Cet acte de M. Buchanan est digne des plus grands éloges; [il] honore à la fois et celui qui l'accomplit et ce[lui qui en] est l'objet.

Je viens d'apprendre d'une source authenti[que] que le cabinet se composera comme suit: Secrétaire d'Etat—John M. Clayton, du Delaware. Secrétaire du trésor—W. M. Meredith, de la Pensylvanie. Secrétaire de la guerre—George W. Crawford, de la Géorgie. Secrétaire de la marine—Abbott Lawrence, du Massachusetts. Directeur-général des postes—Thomas Ewing, de l'Ohio. Attorney-général—Wm. Ballard Preston, de la Virginie.

Il se peut que M. Ewing n'accepte pas la direction des postes à cause de certains empêchemens personnels. Dans ce cas, M. Caleb B. Smith, de l'Indiana, serait probablement désigné.

Il y aura samedi une conférence des membres du nouveau cabinet qui se trouve ici en ce moment.

H.

[Communiqué.]

Messieurs les Editeurs,

Les taxes des Municipalités sont devenues tellement écrasantes qu'il faut nécessairement porter remède à la chose. La Cour Suprême, dans l'affaire de Duncan contre la Municipalité No. 2, s'est déclarée incompétente; et la Législature n'a pas jugé à propos de modérer le zèle municipal. Le seul moyen efficace qui nous reste, est donc le scrutin aux prochaines élections.

Les abus criants dont on se plaint actuellement sont, d'abord, cette manie de faire chaque année une nouvelle estimation des propriétés *et toujours plus forte*; tandis qu'il est de notoriété publique, que la valeur des propriétés est loin d'être dans une proportion toujours croissante, surtout dans la Troisième Municipalité. La Législature devrait décréter que les estimations n'auraient lieu que tous les cinq ans, et qu'on aurait quelqu'égard aux loyers *très minimes* que l'on retire des propriétés ainsi taxées.

2o. La Législature devrait ensuite défendre aux Municipalités de taxer les contribuables au delà d'une certaine proportion que la loi aurait soin de fixer. Elle devrait en outre, défendre aux Municipalités de doubler ou de tripler en novembre ou décembre la taxe qui n'est payable qu'au mois de janvier suivant, car l'impôt a de la sorte un effet complètement rétroactif. Il est clair que la contribution commence à être due dès le 1er jour de l'année, et c'est de la sorte que l'on comprend la chose dans certains pays de l'Europe où les taxes se payent *par douzième*, chaque mois. C'est donc évidemment donner à l'impôt un effet rétroactif que d'exiger, en novembre, double taxe pour les dix mois précédens déjà écoulés.

Il y a des abus auxquels il est urgent de remédier. Le seul moyen efficace est le scrutin. Choisissons, avec soin, nos aldermen au Conseil de ville, et nos sénateurs et représentans à la Législature. Que nos nouveaux mandataires prennent la ferme résolution d'agir en vue du bien public; ils parviendront sans doute à rendre à la ville son ancienne prospérité et ils délivreront les contribuables du fardeau écrasant des impôts actuels.

Un Abonné.

Chronique Locale.

Avis aux souscripteurs de la Violette.— Le 1er numéro de cette revue musicale est actuellement sous presse et va paraître dans une dizaine de jours seulement. Rien n'a été négligé pour la rendre digne des dames qui ont patronné sa naissance, et les premières épreuves que nous avons sous les yeux promettent une feuille que toutes nos élégantes voudront avoir dans leur salon et sur leur piano. La partie littéraire contient entr'autres un article écrit spécialement pour la *Violette* par M. F. Calonge. Nous croyons devoir conseiller aux souscripteurs de la campagne d'indiquer aux éditeurs chez quel correspondant ils désirent faire déposer leur journal en ville, s'ils n'aiment mieux se réunir en nombre suffisant pour qu'il soit fait un paquet unique adressé à l'un d'eux. C'est la seule manière de préserver cette charmante revue des brisures inévitables dans les sacs de la poste.

2e Cour de District.—Le juge Canon a rendu hier sa décision concernant les objections prélimi[naires] soulevées par les avocats des défendeurs dans l'affaire de l'ancienne direction contre les nouveaux administrateurs de la Banque de l'Etat de la Louisiane. Il a rejeté les *exceptions* prises par les défendeurs qui excipaient de l'insuffisance de la pétition et de l'absence de pouvoir de la part des demandeurs. La question à résoudre va donc se présenter nettement devant la Cour. L'affaire sera appelée lundi prochain. Elle est assez importante pour fixer l'attention publique. D'ailleurs le talent des avocats engagés de part et d'autre ne peut manquer de rendre les débats extrêmement intéressans. La matière est aride, mais MM. Prentiss, Grymes et [leurs] consorts sauront bien la rendre attrayante.

Vol.—Une femme nommée Maria Collin a été amenée hier devant le recorder Baldwin sous l'accusation d'avoir volé des objets valant environ $100 à bord du navire Delaware. Elle sera interrogée mardi prochain.

Vol avec effraction.—Hier matin, à 10 heures, le magasin de Mme Adèle Meyer, à l'encoignure Bourgogne et Orléans, a été enfoncé. Les voleurs qu'on n'a pu encore découvrir ont enlevé environ $342 en argent, trois bagues en or, 14 cuillères à thé en argent, un bracelet en or, une paire de boucles d'oreilles, trois boutons de chemises et autres menus objets.

Writ d'Habeas Corpus. — 2de Cour de District.—Un writ d'habeas corpus a été réclamé par Mme Mary Jane Owen, gardienne naturelle de son enfant John Dudley Owen, âgé de 11 ans, qui est actuellement dans la maison de refuge de la seconde Municipalité. Il fut arrêté le 13 novembre dernier par la police de la dite Municipalité et enfermé immédiatement par ordre du recorder Baldwin sur un simple soupçon de vagabondage et en l'absence totale de tout autre motif apparent. On le fit ac[corder] pas de conseil, arraché devant le jury, ni même d'être confronté avec des témoins. Il est avancé que le recorder a excédé ses pouvoirs juridiques et l'affaire sera jugée par le juge Canon.

Enquête.—Le coroner a tenu hier une enquête sur le corps d'un homme blanc connu sous le nom de Napoléon, né en France, et âgé d'environ 60 ans, trouvé mort dans le corps de garde du faubourg Tremé. Verdict: mort de débilité générale.

Vol.—Un vol a été commis pendant la nuit de mardi, à l'hôtel Lanson, encoignure Vieille Levée et Quartier. Il paraît que le voleur s'était caché dans la chambre de M. Simpson, et qu'il en a enlevé une montre en or et $19 en argent. Un affidavit a été fait contre une personne suspecte.

Assaut et batterie.—Gregorio Carajo a été arrêté hier dans la 1ère municipalité pour avoir assailli Corentin Jones et sorti un pistolet sur lui. Le recorder Genois l'a envoyé devant la 1ère Cour de District.

Accusation de meurtre.—Henry Hobson, accusé du meurtre de Joseph Leuchot, commis dimanche dernier sur l'habitation de M. Michoud, au Chef Menteur, a comparu hier devant le recorder Seuzeneau. Son honneur a cru de son devoir d'envoyer l'accusé devant la 1ère Cour de District, quoique les preuves ne l'incriminassent que légèrement. Il paraît que l'accusé a été vu le soir du crime allant vers le bois avec le défunt. Une clé de montre qui a appartenu à Leuchot a également été trouvée sur lui.

THEATRE D'ORLEANS.

Le Maître de Chapelle—Les Huguenots.

Constatons en courant le succès obtenu par Mme Berton, MM. Coradi et Ménéhant dans le *Maître de Chapelle* dont on nous a donné mardi la première moitié du premier acte seulement et venons à l'événement de la semaine, à la représentation des Huguenots.

Lorsque *Robert le Diable* nous apparaissait, il y a quelques soirées à peine, avec toute la gloire d'un des plus beaux succès, nous n'osions guères espérer que les *Huguenots* feraient pâlir et effaceraient totalement ce triomphe que nos oreilles entendent encore. Mais en présence de nos souvenirs de jeudi dernier, nous restons émerveillés des prodiges qu'ont accomplis notre troupe française. Jamais cette admirable musique, sur laquelle tout a été dit, n'a été mieux et plus chaleureusement rendue et accueillie. Aussi celles des dames américaines qui ont eu l'heureuse idée de venir nous visiter ce soir-là, ont-elles dû se féliciter d'avoir ainsi obéi à cet admirable instinct qui fait pressentir à la femme élégante les réunions choisies et radieuses.

S'il nous fallait citer tous ceux qui ont vaillamment combattu pour le succès, nous devrions mentionner tous les artistes; et il faut remercier l'architecte qui a fait les murs si solides qu'ils ne soient pas écroulés au retentissement des bravos. Dans cette riche moisson nous ne cueillerons donc que les épis les plus beaux et nous dirons seulement quels sont les acteurs qui ont eu double récolte. Ainsi Valet, après le chant de guerre de la Rochelle a reçu trois salves d'applaudissements; le chœur des Reitres, conduit par L. Fleury, a été applaudi à deux fois. Mais c'est surtout au 4me acte qu'est venu éclater l'enthousiasme; lorsque Duluc eut chanté cette phrase: *vienne la mort*, ce fut une tempête; il semblait que les murs eux-mêmes et les loges vides eussent des mains pour applaudir.... Nous avons vu deux charmantes femmes briser leurs gants blancs sous les bravos! C'est qu'aussi Duluc, en cette admirable scène, venait d'atteindre au plus haut point; nous ne craignons pas de le dire, il a été sublime comme Duprez dans ses plus beaux jours.

Cette première récompense ne fut point suffisante au gré du public et quand le rideau tomba, l'heureux artiste fut rappelé avec Mme Fleury-Joly qui elle aussi avait magnifiquement chanté, seulement nous aurions désiré qu'elle eût un peu plus d'âme et elle eût été admirable.

Lorsque la pièce fut enfin achevée, au milieu des interruptions continuelles causées par les applaudissements, les spectateurs demandèrent l'habile demandèrent l'habile décorateur Develle; il paraît qu'il était absent, et la direction offrit au public l'élite des triomphateurs de la soirée: Fleury-Joly, Valet et Duluc, que fêtèrent encore une fois les mains bruyantes de l'assemblée.

Nous sommes heureux que le talent et l'intelligence des artistes nous enlèvent ainsi le motif de les critiquer et que notre feuilleton n'ait plus que peu de mots à dire; afin de rendre la soirée d'aujourd'hui sans reproches, nous nous permettrons de donner à la direction les avis suivants:

Dans cette saison, le théâtre ne devrait pas ouvrir ses portes avant 7 heures; les dames ne se soucient point de sortir parées pour se rendre rue d'Orléans avant la tombée de la nuit et le premier acte se joue nécessairement devant les banquettes. Il ne faut point dans ce pays commencer trop tard en hiver ni trop tôt au printemps, si l'on veut attirer celles qui font l'ornement et le charme de toutes réunions.

Pour ce qui est des *Huguenots*, nous ne demanderons pas d'autres rectifications que celles qui peuvent être facilement faites; nous n'exigeons point l'exactitude entière des costumes, mais ce qui en approche. Ainsi les *raffinés* de cette époque galante portaient des boucles d'oreilles en perles; M. Chol l'a seul compris et observé. Ils avaient la moustache courte et retroussée, comme l'avait M. R.... qui eut la mauvaise idée de les faire disparaître au second acte. Enfin de même que les Reitres portaient la botte, les seigneurs ne portaient point de talons rouges. Avis à qui de droit. Que ces légères inexactitudes disparaissent et nous aurons ce soir une fête théâtrale qui rivalisera presqu'en tous points avec le grand opéra de Paris.

Plus qu'un mot: chacun sait le renom de beauté dont jouissait l'entourage féminin de la *Reine Margot*. Or, comment se fait-il que l'on ait fait tenir l'emploi de Mme de Sauves par l'affreux visage que nous avons vu mieux à sa place dans la vieille truande d'Esméralda? La Direction est parfaitement libre d'avoir égard à d'anciens services et de conserver telle ou telle figurante, mais, Jour de Dieu! comme disait Catherine de Médicis, qu'on relègue les laiderons au dernier plan au lieu de les mettre en évidence comme on le fait beaucoup trop souvent.

Nous avons réservé à dessein la fin de notre feuilleton pour mentionner les applaudissements mérités donnés à M. Carrière, la première flûte, pour son solo du second acte. Nous sommes certains qu'il n'aura pas moins de succès au concert de Mme Cailly, qui a lieu positivement dans quatre jours. La salle d'Armory Hall aura peine à contenir la foule, et cela se comprend en lisant sur les affiches posées d'hier les noms de MM. Curto, Schmidt, Carrière et Gerber. A bientôt cette belle soirée musicale.

Jacques de R.

Un journal reproduit une correspondance particulière de Paris publiée par l'*Indépendance belge*, dans laquelle se trouvent de curieux détails sur un banquet secret qui aurait eu lieu le 1er février, à la barrière du Maine, dans le local des Cuisiniers réunis. Nous laissons à ce journal la responsabilité du récit suivant:

C'étaient les étudians les plus avancés de l'Ecole de droit et de l'Ecole de médecine, auxquels s'étaient adjoints des aspirans de marine et quelques démocrates ardents qui avaient éprouvé le besoin de se réunir pour se reconnaître, se réchauffer et jurer de nouveau fidélité à la cause sociale. Félix Pyat était présent. Aucun journal n'avait donné avis de cette agape. Les intimes seuls avaient été prévenus et le public n'était point admis. Je doute que l'administration elle-même, si bien servie par ses agents, en ait eu un seul à ce banquet pour la renseigner sur l'esprit de l'assemblée et sur les dispositions des cinq à six cents exaltés que pouvait contenir la salle.

Admis à ce festin comme habitué des cours de la Sorbonne, j'en suis à me demander comment des jeunes gens instruits, capables, en plein dix-neuvième siècle, appartenant à des familles aisées, honorables, qui seraient les premières victimes du bouleversement qu'ils désirent, peuvent se laisser aller à de pareilles débauches de démagogie. Quoi! voilà l'éloquence que produisent nos enseignements universitaires! J'en suis honteux pour notre époque, pour notre jeunesse! Et que feraient donc ces jeunes démagogues, s'il leur était accordé d'assouvir les haines dont ils contiaient l'expression à une assemblée mystérieuse, enveloppé d'ombres, que personne ne surveillait, et où le colère et le fiel pouvaient impunément déborder! Par respect pour mon pays, je veux oublier ces blasphèmes. Que ma mémoire n'en garde pas de trace! Et puis vos lecteurs répugneraient à lire de semblables imprécations sorties de toutes ces bouches. C'est donc là ce que nous rendent ces ingrats étudiants auxquels la France fait l'aumône de ses traditions scientifiques, de ses professeurs les plus éminents, de ses légistes, de ses historiens, de ses penseurs les plus robustes!

Celui-ci voue Cavaignac aux dieux infernaux: "Périsse ce misérable, s'écrie-t-il, qui a éventré la liberté, qui a parjuré sa conscience, qui a mitraillé nos frères! soit à jamais maudit ce bourreau! Qu'un jour, le poignard du peuple se retourne dans sa plaie! que nos malédictions lui brûlent les entrailles! que ses nuits soient troublées par les apparitions de tous ceux qu'il a fait assassiner!"

Celui-là: "Ah! vous redoutez la guerre! mais nous démocrates, nous la demandons au ciel, nous la désirons avec ferveur; car la guerre seule, et une guerre d'extermination, pourra nous délivrer de tous ces misérables qui, d'un point de l'Europe à l'autre, entravent la démocratie.... Puissions-nous voir la patrie en ruines, les Cosaques incendier nos demeures, nous aimons mieux courir les chances d'une destruction d'où pourrait surgir un nouveau monde, que de supporter un mauvais état social!"

Un orateur adjure chacun des membres de l'assemblée de faire le serment terrible de défendre la constitution, si imparfaite qu'elle soit; de mourir plutôt que de laisser restaurer une royauté, et de consentir à être sacrifié, s'il manquait jamais à sa parole....

L'assemblée éclate en imprécations et prête le serment qui lui est demandé.... Félix Pyat prononce un discours dont le style haché, aigu, taillé en biseau, dont les pensées ardentes, les mots amers, les espoirs exprimés, les récriminations écarlates provoquent chez les assistants un véritable délire.

Puis la poésie vient prêter son langage à cette orgie politique. Un étudiant lit des vers frappés avec énergie, mais surtout avec cette froide cruauté qui ensanglante le rhythme et déprave l'enthousiasme; le poète nous dit que le sang qui a rougi les pavés de Paris ne s'effacera jamais tant qu'il ne sera pas lavé par ceux qui l'ont versé. A cette affreuse image, les assistants, ivres de démagogie, se lèvent en brandissant leurs couteaux et hurlant contre Cavaignac, contre les chefs du parti modéré d'inracontables menaces. "Mort aux blancs! Malheur aux henriquinquistes! Meure jusqu'au dernier des réactionnaires! A bas les bourgeois! Guerre aux banquiers! Du sang! du sang!" Telles sont les plus douces exclamations qui répondent aux effluves poétiques de l'heureux Tyrtée qui provoque ces merveilles.

Et je ne prétends pas vous donner une idée de cette réfection humanitaire où nous ont été prédits d'abominables redressements pour le jour, jour prochain, où le peuple aurait ressaisi sa souveraineté.......Mais voici ce qui peint les acteurs.....Fatigués, mais non assouvis d'émotions bisbardes, et comme pris d'un certain remords après avoir déblatéré tant d'ignominies, au moment de se quitter, une panique les saisit....Ils se figurent qu'une escouade vient opérer leur arrestation, et les voilà qui tremblent, s'apprêtant déjà à se tirer d'un mauvais pas par des dénégations ou des faux-fuyans....C'était une fausse alerte....Et ces grands hommes ont pu, sans encombre, quitter la salle des cuisiniers-réunies, en entonnant le *Chant du départ*.

Jour. de Paris.

Le Pape et le Conseil d'Avignon.—La *Liberté* d'Avignon publie la réponse de Pie IX au conseil municipal d'Avignon. En voici la traduction:

A nos bien-aimés fils, Gabriel Vinay, maire, et aux conseillers municipaux d'Avignon.

Pius Papa IX.

"Bien-aimés fils, salut et bénédiction apostolique.

"Nous avons reçu avec une sincère bienveillance la lettre que vous nous avez adressée le 2 décembre dernier. Elle nous fait clairement connaître que vous, nos fils bien-aimés, et votre cité tout entière, vous trouvez tant de bonheur dans nos sentimens d'amour, de fidélité et de dévoûment envers notre personne, que vous avez formé le vœu ardent de nous voir arriver dans votre ville, qui déjà, à d'autres époques, a joui de la présence des pontifes romains.

"Un hommage si éclatant de votre amour et de votre respect n'a pu que nous être agréable; car votre ville nous est chère à plus d'un titre, et nous lui portons une affection toute spéciale. Si donc il nous est donné, quelque jour, de nous rendre en France, nous trouverons une grande consolation dans votre dévouement filial envers nous. Pour aujourd'hui, nous vous adressons, de tout notre cœur, à vous et à tous vos honorables concitoyens, tous les remercimens dont nous sommes capable.

"Au reste, ce que nous attendons surtout de votre religion et de votre piété, ce sont des prières continuelles au Seigneur très clément, pour qu'il abrège ces jours de tribolations, et qu'au plus tôt nous éprouvions la joie de voir rendue à nos Etats la tranquillité, objet de nos vœux.

"En attendant, nous supplions, de toute l'ardeur de nos humbles prières, le Dieu très bon et très grand de couvrir cette cité de sa main et de la défendre de son bras; et, en signe de cette divine protection, en témoignage de notre paternelle tendresse, nous accordons, dans toute l'effusion de notre cœur, à tous vos concitoyens et particulièrement à vous tous, nos fils bien-aimés notre bénédiction apostolique.

"Donné à Gaëte, le 2 janvier de l'année 1849, de notre pontificat la 3e."

M. de Lamartine et les artistes.—Les salons de M. de Lamartine étaient pleins samedi dernier d'une foule plus compacte et plus émue qu'à l'ordinaire. L'honorable représentant de Paris est aussi un représentant naturel des arts: il y avait un concert chez lui. Les amateurs de musique vocale sont sortis enthousiasmés de la voix de Mlle Gomez, jeune artiste qui s'est fait entendre déjà à Milan et à Madrid. L'énergie, l'étendue, la vibration de sa voix, l'accent pathétique, font de Mlle Gomez un des talens les plus dramatiques que nous ayons jamais entendus, même sur la scène. On y a entendu aussi une admirable voix de tenor. C'est celle de M. Michel. Nous avons cru retrouver Dupré.

Nous voyons avec bonheur les ministres, les hauts fonctionnaires, les représentants et les grands artistes concourir de tous leurs efforts à ranimer, par des réunions officieuses ou officielles, la vie des arts qui languissaient depuis un an, et dont les fêtes redescendent en dépenses pour le commerce, et en travail pour toutes les classes du peuple.

BANQUE DU PEUPLE.

M. Proudhon, le célèbre auteur de la maxime: *La propriété c'est le vol*, a publié récemment dans le journal *le Peuple* un projet de banque. Les considérans de ce projet résument en quelques alinéas les doctrines de M. Proudhon. C'est une page curieuse qu'on nous saura gré de reproduire. Voici la chose:

"Je fais serment devant Dieu et devant les hommes, sur l'Evangile et sur la Constitution, que je n'ai jamais eu ni professé d'autres principes de réforme sociale que ceux relatés dans le présent acte,—et que je ne demande rien de plus, rien de moins, que la libre et pacifique application de ces principes et de leur conséquences logiques, légales et légitimes.

"Je déclare que dans ma pensée la plus intime, ces principes, avec les conséquences qui en découlent, sont tout le socialisme, et que hors de là il n'est qu'utopie et chimère.

"Je jure que dans ces principes, et dans toute la doctrine à laquelle ils servent de base, il ne se rencontre rien, absolument rien, de contraire à la famille, à la liberté, à l'ordre public.

"La banque du peuple n'est que la formule financière, la traduction en langue économique, du principe de la démocratie moderne, la souveraineté du peuple, et de la devise républicaine, *Liberté, Egalité, Fraternité*.

"Je proteste qu'en faisant la critique de la propriété, ou pour mieux dire de l'ensemble d'institutions dont la propriété est le pivot, je n'ai jamais entendu, ni attaquer les droits individuels reconnus par des lois antérieures, ni contester la légitimité des possessions acquises, ni provoquer une répartition arbitraire des biens, ni mettre obstacle à la libre et régulière acquisition, par vente ou échange des propriétés, ni même interdire ou supprimer, par décret souverain, la rente foncière et l'intérêt des capitaux.

"Je pense que toutes ces manifestations de l'activité humaine doivent demeurer libres et facultatives à tous; je n'admets pour elles d'autres modifications, restrictions et suppressions, que celles qui résultent naturellement et nécessairement de l'universalisation du principe de réciprocité, et de la loi de synthèse que je pose.

"Et ce que je dis de la propriété, je le dis également de toute institution politique et religieuse. Mon seul but, en passant au creuset de la politique les diverses parties du symbole social, a été d'arriver, par une longue et laborieuse analyse, à la découverte de principes supérieurs, dont la formule algébrique est énoncée dans cet acte.

"Ceci est mon testament de vie et de mort. A celui-là seul qui pourrait mentir en mourant, je permets d'en soupçonner la sincérité.

"Si je me suis trompé, la raison publique aura bientôt fait justice de mes théories: il ne me restera qu'à disparaître de l'arène révolution[naire], après avoir demandé pardon à la société et à mes frères du trouble que j'aurai jeté dans leurs âmes, et dont je suis, après tout, la première victime.

"Que si, après ce démenti de la raison générale et de l'*expérience*, je devais chercher un jour, par d'autres moyens, par des suggestions nouvelles, à agiter encore les esprits et entretenir de fausses espérances, j'appellerais sur moi, dès maintenant, le mépris des honnêtes gens et la malédiction du genre humain.

P.-J. Proudhon.

A la suite de cette déclaration on lit:

"Devant Mes. Despaignes et son collègue, notaires à Paris, soussignés, a comparu le citoyen Pierre-Joseph PROUDHON, représentant du peuple, demeurant à Paris, rue Mazarine, 70, lequel a requis les notaires soussignés d'établir les statuts de la présente société dans les termes suivants:

Suivent les statuts. La société a pour but:

"1o En procurant à tous, aux plus bas prix et aux meilleures conditions possibles, l'usage de la terre, des maisons, des machines, instruments de travail, capitaux, produits et services de toute nature;

"2o En facilitant à tous l'écoulement de leurs produits et le placement de leur travail aux conditions les plus avantageuses, &c."

Quand les circonstances le permettront, la société se constituera en compagnie anonyme; quant à présent, elle existe comme société en nom collectif à l'égard de M. Proudhon, et en commandite à l'égard des autres intéressés.

M. Proudhon est gérant responsable; il a seul la signature sociale, qu'il a néanmoins la faculté de déléguer à quatre gérans dont il est responsable.

La durée de la société est fixée à 99 ans.

Virtuellement, la Banque du peuple doit opérer sans capital, mais ce but ne sera atteint que lorsque la masse entière des producteurs et des consommateurs aura adhéré aux statuts de la société.

Actuellement, la banque se constitue au capital de 5 millions de francs divisé en un million d'actions de cinq francs chacune.

La société sera constituée quand 10,000 actions auront été souscrites.

Les actions ne portent pas d'intérêt; elles sont susceptibles d'être amorties.

Les principales opérations de la Banque du Peuple sont:

1o L'augmentation de son encaisse par l'émission de ses billets; 2o l'escompte du papier de commerce à deux signatures; 3o l'escompte des commandes et factures acceptées; 4o les avances sur consignations; 5o les crédits à découvert sur caution; 6o les avances sur annuités et hypothèques; 7o les payements et recouvrement; 8o la commande.

A ces attributions, la Banque du peuple joindra encore:

9o Les caisses d'épargne, de secours et de retraite; 10o les assurances; 11o les consignations et dépôts; 12o le service du budget.

Le papier de la Banque porte le titre de *Bon de la circulation*. Ces bons seront de la coupure de 5, 10, 20 et 100 fr. Les bons sont payables à vue par tout sociétaire et adhérent, non pas en numéraire, mais en *produits* ou *services* de leurs industries ou professions.

La société n'est pas tenue à leur remboursement en espèces, mais elle en garantit obligatoirement l'acceptation par tous ses adhérents.

Les bons de circulation seront délivrés à la banque:

1o. Contre espèces; 2o Contre effets de commerce à deux signatures; 3o Contre consignations de marchandises; 4o Contre obligation collective des corporations et associations ouvrières; 5o Contre cautions; 6o Contre annuités et hypothèques; 7o Contre garanties personnelles.

Il est créé dans les bureaux de la Banque du Peuple un syndicat général de la production et de la consommation. Ce syndicat sera dirigé par MM. Jules Lechevalier, ancien secrétaire de la compagnie des Indes-occidentales.

Les attributions de ce syndicat sont, quant à présent, les suivantes:

"1o. De recevoir la déclaration des industriels et commerçants qui, voulant se mettre en rapport avec les adhérent de la Banque du Peuple, et jouir de la clientèle de la Société, devront faire connaître leurs nom, profession, domicile, la spécialité de leurs produits et services, les qualités et prix-courants des marchandises, le montant des remises et bonifications;

"2o De recevoir les demandes des consommateurs et de s'assurer, par une exploration exacte, du débouché, des chances de succès de nouvelles entreprises;

"De publier un bulletin du commerce, de l'agriculture et de l'industrie, contenant avec la situation de la Banque et de la mercuriale, tous renseignements et avis utiles, tels que demandes et offres de travail, demandes et offres de marchandises; diminution de prix, indication des industries et commerçants admis dans la Société; ce Bulletin sera inséré dans le journal le *Peuple*, qui est institué par ces présentes l'organe officiel de la Banque du peuple, dans ses rapports avec ses actionnaires, ses adhérents et le public;

"4o De solliciter l'adhésion des producteurs dont les services et produits manquent à la société, et à défaut d'adhésion, susciter parmi les sociétaires des établissements analogues et en concurrence;

"De commencer une statistique générale comparative et détaillée du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; en un mot, de procurer, par tous les moyens possibles, l'extension et l'affranchissement de la société.

"Art. 53 Du reste, la Banque du Peuple, organe spécial de la circulation et du crédit, point de convergence de toutes les forces productives comme de toutes les demandes du marché, centre de ralliement entre le producteur et le consommateur, ne se livre elle-même à aucune entreprise."

FEU COLLINS.

Ce n'est que le lendemain de la mort de cet homme célèbre qu'on a connu son nom; il le cachait avec autant de soin que d'autres se plaisent à le crier par dessus les toits.

Les ramoneurs notamment ont cette petite vanité.

Je vous annonce la mort de Collins, et vous me regardez avec un air étonné en me répondant:—Collins....connais pas!

J'ajouterais même Henry Collins, que vous ne seriez probablement pas plus avancé, votre mémoire resterait muette.

Et pourtant vous connaissiez Henry Collins, nous le connaissions tous en France, en Angleterre, en Europe; il est vrai que nous ne l'avions jamais désigné dans nos discours que sous le nom du *Forgeron de Gretna-Green*, lequel depuis quarante ans et plus forgeait les chaînes de l'hyménée.

Ce grand homme qui avait béni presqu'autant de mariages que le maire du 13e arrondissement de Paris, ce qui n'est pas peu dire, vient de mourir à l'âge de soixante-treize ans, et l'Angleterre, seulement alors, a pu savoir que ce fameux forgeron se nommait Henry Collins.

Souvent on se disait dans les réunions de famille du dimanche soir:—Comment diable s'appelle le forgeron de Gretna-Green?

Mais nul ne répondait.

Pas un Ecossais même ne pouvait se flatter de connaître le visage véritable de cet homme, attendu que rien ne cache les traits comme le masque noir que la fumée de la houille procure à un forgeron.

Depuis quelques mois Henry Collins n'exerçait plus son ministère, il s'était retiré à Londres où il vivait en bon bourgeois.

Du reste, il faut avouer que ce forgeron avait bien mérité le droit au repos. Le nombre des mariages fabriqué par ce personnage s'élevait à plus de sept mille; il en avait tenu une note exacte.

Quand on a béni sept mille couples, on doit avoir les bras fatigués; non pas pourtant que la bénédiction fut très longue, attendu que ces amoureux étaient généralement très pressés et ils demandaient que la cérémonie durât le moins de temps possible.

Mais Henry Collins était un forgeron consciencieux, et il tenait ses deux bras levés au dessus de la tête des époux un temps suffisant pour qu'il pût se dire en son âme et conscience: Voilà des gens bien bénis!

Il ne faut pas croire que ces mariages écossais étaient à la portée de toutes les fortunes. Henry Collins ne bénissait pas à moins de dix guinées, et la plupart du temps on lui payait même vingt guinées; près de cinq cents francs!

Quant aux pauvres diables qui n'avaient pas la poche bien garnie, il les envoyait dédaigneusement au maire du 13me arrondissement de Paris.

Sept mille mariages ont donc rapporté une somme énorme, aussi Henry Collins a-t-il laissé à ses héritiers tant de guinées qu'ils ne sont pas encore parvenus à les compter.

C'est ce qui nous explique pourquoi les papiers publics de Londres ne nous en ont pas donné le détail.

Les journaux anglais sont consciencieux, ils ne voudraient, pour rien au monde, donner à leurs lecteurs un chiffre qui ne serait pas complètement exact. Ils n'ajouteraient pas une guinée, même à une époque de renouvellement d'abonnement.

Ce qu'il y a de plus fâcheux pour les amoureux anglais, c'est que dans Henry Collins s'éteint la race des forgerons-marieurs.

Désormais plus d'hymen à Gretna-Green.

Le maire du 13e arrondissement sera décidément trop occupé.

(*Charivari.*)

COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Vendredi soir, 9 mars 1849.

Les marchés n'ont présenté cette semaine aucun changement remarquable. Les lettres particulières de l'Europe qui ont été reçues depuis notre dernière revue ont pleinement confirmé les dépêches télégraphiques qui les avaient précédées. Les derniers envois de coton ont parfaitement réussi et laissent aux expéditeurs un profit de $8 à $11 par balles. La demande continuait à être active et les districts manufacturiers paraissaient très prospères. Nous sommes à la veille de recevoir des dépêches plus récentes par le steamer du 24 février qui ne peut tarder à arriver.

Les dernières nouvelles des eaux indiquent que les rivières sont navigables; nous devons donc nous attendre à voir les arrivages se faire et une activité nouvelle surgir sur les marchés des produits de l'Ouest.

Le temps est magnifique et la température très agréable. Le fleuve est toujours à la même hauteur effrayante; quelques crevasses ont eu lieu à la côte et ont détruit plusieurs récoltes.

COTON—Arrivé depuis le 2 courant, Louisiane et Mississippi 38,267 balles; Tennessee 6,078; Athenes 4,157; Alabama 1,884—Mobile 514—Floride 221—ensemble 45,549 balles. Expédié dans le même temps pour Liverpool 15,692 balles—Glasgow 1,854—Havre 6,125—Anvers 1,884—Trieste 1,617—Vera Cruz 458—New-York 1,923—Boston 6,154; Philadelphie 160—Baltimore 181—ensemble 31,378 balles—donnant une addition au stock de 14,171 balles; et laissant en main y compris tout ce qui se trouve sous vergues des navires non expédiés ce jour, un stock de 261,606 balles.

ETAT DU COTON.

Stock en main au 1er sept. 1848,		37,601
Arrivé durant la semaine........	45,549	
Arrivé antérieurement........	744,790	
		790,339
		827,740
Expédié durant la semaine.....	31,378	
Expédié antérieurement........	534,756	
		566,134
Stock en main ce soir		261,606

Nous avons laissé lors de notre dernière revue, ce marché ferme et animé; le même état de choses continua samedi et 7,500 balles changèrent de mains aux anciens prix. Les lettres particulières de l'Europe vinrent confirmer lundi les dépêches télégraphiques reçues précédemment, maintenant une hausse de ⅛ d sur le marché de Liverpool, cette certitude fut la source d'une activité nouvelle et d'une tendance à la hausse; ce jour là 7,500 balles changèrent de mains—Mardi 6,000 balles furent prises et Mercredi 10,000. Depuis hier le marché s'est un peu calmé; 7,000 balles seulement ont été faites.

Ce ralentissement d'affaires paraît venir du désir qu'ont les expéditeurs de recevoir les nouvelles du steamer parti d'Angleterre le 24, ainsi que de l'occupation que leur a donné l'expédition des achats précédents. Les ventes totales de la semaine s'élèvent à 40,000 balles, la plus grande partie prise par les acheteurs Anglais.

CLASSIFICATION DE LIVERPOOL.

Louisiane et Mississipi.

Inferior............	4⅞ @ 5¼
Ordinary............	5½ @ 6
Middling............	6⅛ @ 6⅜
Good Middling........	6⅝ @ 6⅞
Middling Fair........	6⅞ @ 7
Fair............	7⅛ @ 7⅜
Fully Fair............	— @ —
Good Fair............	— @ —
Good and Fine........	— @ —

TABAC—Arrivé depuis le 2 courant 892 boucauts. Expédié dans le même temps, pour Trinidad 31 boucauts—Jamaïque 3—New York 99—ensemble 133 boucauts. Stock en magasins et sous vergues des navires 8,904 boucauts.

ETAT DU TABAC.

Stock en mains au 1er septembre 1848		14,654
Arrivé durant la semaine.......	892	
Arrivé antérieurement........	7,643	
		8,666
		23,220
Expédié durant la semaine.....	133	
Expédié antérieurement........	14,983	15,116
		8,903

La demande de tabac a été très active cette semaine, cependant les ventes retenues par la faiblesse du stock n'ont pas excédé 800 boucauts à une hausse de ¼ cts au-dessus des cours obtenus il y a 15 jours. Nous cotons, Lugs 2⅛ @ 3¼; feuilles inférieures à communes 3⅜ @ 4½ c; fair @ fine 4¾ @ 5¾; choix 6 @ 6½ cts la liv. Les ventes suivantes ont eu lieu: 45 boucauts Mason County, 5 boucauts admis et 10 refusés @ 3⅝ c—8 do admis 5¼ c—93 do @ 5½—26 do @ 5⅜—71 do @ 5⅜ c—21 do @ 6 c—7 do refusés @ 3 c—116 do @ 3½ c—71 do @ 3¼ c—21 do @ 3½ cts et 13 do @ 4 cts la livre.

SUCRE—Depuis notre dernière revue le marché est devenu très actif et les prix plus fermes. Les ventes de la semaine s'élèvent à 4,000 boucauts, pris en partie par les acheteurs du Nord et de l'Ouest. Nous cotons: Inferior 2⅞ @ 3⅛ cts—common 3½ @ 3⅝c—fair 3¾ @ 4⅛—prime 4¼ @ 4½—choice 4⅝ @ 5⅛ cts la liv. Nous n'avons eu connaissance d'aucune vente sur plantation.

MELASSE—Ce marché est peu animé, cependant les prix sont demeurés les mêmes, savoir 15 @ 19 cts le gallon, pour les qualités extrêmes. Les ventes de la semaine s'élèvent à 3,500 barils, la plus grande partie prise pour l'Ouest. Il ne s'est rien fait sur plantation.

FARINE.—Ce marché est plus actif que la semaine dernière; les transactions s'élèvent à 10,000 barils Ohio $4 50 @ 4 62½—Indiana & Illinois $4 62½ @ 5—premières marques St-Louis, $5 @ 5 50. Une vente de 800 barils Ohio, marque de choix, a été faite à $5 62½ le baril.

CEREALES—La demande de maïs a été très active cette semaine, et les prix ont haussé de nouveau; les ventes s'élèvent à 53,000 sacs de 40 @ 41 cts le boisseau, la plus grande partie de 45 @ 40 cts. Vers la clôture du marché les cours paraissaient moins fermes et avaient une tendance à la baisse. Il s'est vendu 16,000 boisseaux de blé de 87½ @ 92 cts, avec quelques ventes faites à des conditions non publiques. L'avoine se vend assez librement de 30 @ 31 le boisseau, suivant la qualité.

GRAINE—Ce marché a été assez animé, et les cours sont plus élevés. Les ventes s'élèvent à 4,000 tierces et barils de 5 @ 6⅛ cts, la plus grande partie de 5⅞ @ 6 cts, et 5,500 barillets de 6 @ 7 cts la liv, suivant la qualité—Le marché est très ferme.

LARD SALE—Ce marché est inactif et à la baisse—vieux et nouveaux plats cotés 4⅛ @ 5 cts la liv.; épaules 3⅞ @ 4 cts; jambons 6 @ 7 cts; enveloppés et choisis 7⅞ @ 10 cts la livre.

PORC—Les ventes ont été de 2,000 barils mess à $10 et $10 50, la plus grande partie $10 25—prime $9 25 @ $9 50. Le mess se détaille de $10 25 @ $10 50. Une vente de 500 barils a eu lieu au commencement de la semaine à raison de $10 le baril. Nous remarquons une vente de [illegible] liv. porc en grenier de $3 50 @ $3 60 les 100 liv.

BŒUF—Le peu d'importance du stock empêche ce marché d'étendre ses transactions. Nous cotons mess $13 50 @ $14—prime $10 50 @ $11 le baril.

CHAUX—Les transactions sont toutes de seconde main—cours $1 10 @ $1 15 comptant.

CAFE—Les affaires ont été moins actives; les ventes de la semaine s'élèvent à 6,500 sacs, la plus grande partie à 6½ cts la liv., cependant aujourd'hui les détenteurs refusent ce premier prix et demandent 6⅝ cts. Quelques lots d'importation récente valent 7 cts la liv.

RIZ.—Cet article est peu demandé; les cours sont les mêmes; Caroline 3⅛ @ 3½ cts la liv.

SEL—Plusieurs chargements de sel de Liverpool arrivés cette semaine ont fait baisser les cours de cet article. Il s'est vendu 4,000 sacs moulu fin à 83 cts—2,700 sacs presque tout commun à 72 cts—3,000 do commun à 71 cts—3,000 do au même prix—3,000 d'a 80 cts—4 300 do à 67½ cts—3,000 à arriver à des conditions non publiques. Le sel fin vaut $1 25 @ $1 30 de seconde main et le commun 90 cts le sac, livré.

BEURRE ET FROMAGE—Quelques ventes ont eu lieu aux anciens prix de 9 @ 12 cts la liv., suivant la qualité—Le Fromage vaut 6⅞ @ 7⅞ cts la livre.

CHANDELLES—Cet article n'a pas varié. New-Bedford et Nantucket @ 34 cts la liv. Star 20 cts la livre.

SUIF—Les ventes suivantes ont eu lieu — 70 barriques à 7 cts—100 do @ 7½ cts et 75 do @ 7⅛ cts la livre.

PLOMB—Les quelques lots arrivés récemment sont pour transbordement; les dernières ventes ont eu lieu à $4 15⅝ cts les 100 livres.

WHISKEY—Les arrivages qui ont eu lieu ont fait baisser les prix de 1 cts environ par gallon. Les ventes ont été nombreuses, 17 @ 17½ cts—commun 18 @ 19 cts—100 barils qualité supérieure à produit 20 cts le gallon.

SACS EN PITRE—Des affaires considérables ont été faites sur ce marché; les ventes s'élèvent 270,000 sacs de 9⅞ @ 9⅞ cts pour sacs neufs de 2⅛ boisseaux.

CORDES ET TOILES D'EMBALLAGE.—La demande est toujours active, et la hausse est bien maintenue. Les ventes ont été de 1,000 pièces Toile 16 @ 16⅛ cts la yarde—et 2,000 rouleaux de Cordes, comprenant 1,100 rouleaux à des conditions non publiques—cours 7⅝ @ 8⅛ cts. L'approvisionnement est peu considérable.

CHANGE.—Une amélioration a eu lieu sur le change. Nous cotons: sterlings 8 @ 8½ pour 0/0 de prime, et même 7 pour 0/0 à terme sur signature; France 5 f 32½ @ 5f 40; Traites sur New-York à 60 jours 2 @ 2⅛ pour 0/0 d'escompte; Traites à vue ⅝ d'escompte @ ⅛ p 0/0 de prime.

FRET—Le fret étranger a été très ferme cette semaine. Les engagements ont été comme suit: 2 navires américains pour Liverpool à ⅝ d—Coton chargé à bord des différents navires anglais à ½ d—1 navire anglais pour Glasgow 10/36 d—Un navire pour Anvers 1-2 16 cts—Un brick pour Trieste 1⅞—Un navire pour Marseille à 1⅞—Un do pour le Havre à $11 pour le tabac—le cabotage est plat, et quelque peu plus bas.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire J P Whitney, Glidden, pr Liverpool.
Ocean Queen, Sherif, pr Boston.
Venilia, Frink, pr Liverpool.
Brick Unicorn, Bailey, pr Arichat.
Goelette Susan, Fisher, pr Savannah.

ARRIVES.

Navire Mlina, Manson, de New-York.
Desdemona, Emerson, des Iles Turques.
Theo Wright, Barres, de Dublin.
Barque Hebron, Hart, de Boston.
Brick Rainbow, Stacpole, de New-York.
Hercules—à la Pointe.
Theo Walter—Bas Mexicq.
Adams Grey, Schneider, de la Havane.
Broom, Long, de Bordeaux.
Linn, Higgins, de la Havane.
Clara—au Détour.
Theo Walters, Marshman, de Tampico.
Hercules, ———, de Campêche.
Clara, ———, Point.
Goelette Dora, Boghick, de Pensacola.

—STEAMERS.—

Saladin, Coleman, de Louisville.
Gladiator, Farnsworth, de Nashville.
Old Hickory, Hedbere, de Nashville.
Natchez, Holmes, de Hard Times.
Ware, Brady, de Fort Adams.
J T Doswell, Kay, de Minden.
Bisho, Landry, de Bâton-Rouge.
Olivia, Goodrich, de la Balize.
Mobile, Sutton, de Mobile.
America, Johnson, de Nashville.
Alph. de Lamartine, Shannon, de St Louis.
Luna, Fairchild, du Bayou Sara.

Chargement du brick Broom, de Bordeaux.

200 barriques, 131 demi do et 643, caisses vin, 2 barils eau de vie, 6 balles bouchons, 1 colis marchandises, J Lauvent—2 demi et 3 quarts pipes brandy, 11 balles bouchons, A Carrière—30 caisses sardines, &c, B Blanchard—25 barils eau de vie, 1166 caisses vin, 185 do fruits à l'eau de vie, 9 colis marchandises à ordre.

Au bas du fleuve et montant.
Barque Orion.

MEMORANDA.

Les bricks P Soulé et Salvadora, ainsi que la goelette Heroine, sont en chargement à la Havane pour la Nlle-Orléans.

NEW-YORK, 1 mars—Expédiée, barque Delia Chapin, McNear, pr la Nlle-Orléans.

CHARLESTON, 3 mars—Expédiée, barque Harriet & Martha, Lanier; parti brick Emma, Dickinson, pour la Nlle-Orléans.

RICHMOND, 1 mars—Arrivée, goelette Gen Cass, Keller, de la Nlle-Orléans.

LIGNE DE CUNARD.

DE LIVERPOOL.

America, de Liverpool à Boston..........24 Fév
Canada, de Liverpool à New York........10 Mars

D'AMERIQUE.

America, de Boston à Liverpool..........21 Mars
Canada, de New-York à Liverpool........4 Avril

MADAME MACÉ

A L'HONNEUR de prévenir les dames de cette ville qu'elle vient de recevoir de Paris un grand choix de marchandises de nouveautés et de modes de printemps, consistant principalement en capotes de crêpe, tulle point d'esprit, paille d'Italie, Cobourg, etc., mantelets de soie glacée, mantelets de dentelle riche et de mousseline brodée, et qu'elle en fera l'ouverture lundi prochain le 12 du courant.

Mme MACÉ.

10 mars—3f 34, rue de Chartres, enc. Douane

DECOMBE & Cie.,

Fabrique d'eau de Seltz, Sedlitz, Vichy, Limonades Gazeuses, Salsepareille, etc. etc.

Rue St-Ferdinand, No. 30.

L'EXPERIENCE a prouvé que l'usage des eaux gazeuses artificielles est tout ce qu'il y a de plus salutaire pour le matin et de plus agréable à boire. Aujourd'hui la plupart des familles en France consomment à leurs repas de l'eau de Seltz, et dans les soirées des boissons gazeuses aromatisées. [illegible] ont été constatés [illegible] de la réalité en ne portant qu'à 10 millions de bouteilles par an la quantité d'eau de seltz et limonades qui se consomment seulement à Paris—il ne s'en faisait par une seule bouteille il y a vingt-cinq ans! C'est ainsi que le développement des sciences et l'industrie apprête dans le mouvement des bienfaits de nouvelles jouissances à la vie et rend l'existence du plus humble citoyen plus douce que un grand nombre de rapports, que n'était celle de grands seigneurs qui vivaient il y a un mot près.

L'eau de seltz et les autres boissons gazeuses données de ton à l'estomac et par conséquent sont une excellente boisson en toute saison, mais surtout pendant les grandes chaleurs; elles désaltèrent plus et sont d'une salubrité [illegible] des eaux non dont la digestion de fait promptement.

L'établissement que nous recommandons est dirigé par M. Decombe qui a acquis une longue expérience dans l'art de [illegible]; [illegible] de fabriques d'eaux de seltz en France, est en sûr garant que tout ce qui sortira de cet établissement sera très-recommandable, tant sous le rapport de la pureté des eaux que sous celui des arômes.

Pour se maintenir le patronage des consommateurs MM. Decombe & Cie ne livrent que ce qu'il y a de meilleur et à des prix très modérés.

Pour les commandes on peut les faire au comptoir des voûtes de l'établissement, au dépôt, chez M. Jh. Girard, rue Royale, No. 206.

Chez M. Ur. Allard, rue Dumaine, No. 154.

10 mars—1m

LE soussigné ayant vendu et transféré à M. Charles Fagot jeune, le fonds de son magasin de grocerie et la suite de ses affaires, a l'honneur de prévenir le public et ses amis que, à dater du 21 février dernier le dit sieur Charles Fagot est le seul chargé de la collection des crédits actifs et du règlement de ceux qui pourraient être dûs par la maison.

10 mars—3f T. FAGOT.

CHARLES FAGOT ayant acheté le fonds du magasin de grocerie tenu précédemment par M. Théodule Fagot, offre la continuation des mêmes affaires, offre ses services au public en général et à ses amis en particulier.

Il ne négligera rien pour se rendre digne de la confiance qu'on voudra bien avoir en lui.

CHS. FAGOT,
No 12, Front Levee.

10 mars—3

CIGARES PRINCIPE—120 milliers de la marque réputée du steamboat, ayant droit au débenture, à vendre à des prix modérés par

J. M. CABALLERO,
25, Vieille-Levée.

10mars

CIGARES HAVANE—Deux millions de cigares importés de la Havane, comprenant les marques d'impériales, régalias, canones, panetelas et milliers, à vendre à des prix modérés et en quantités à la convenance des acheteurs, par

J. M. CABALLERO,
25, Vieille-Levée.

10mars

FOIN DU NORD—150 balles excellent foin en débarquement du navire Robert Parker, de Portsmouth, à vendre par

J. W. STANTON & CO,
Encoignure Magasins et Lafayette.

10mars

CHAPEAUX DE PAILLE—20 caisses chapeaux de paille de différentes qualités, s'adresser à

FROST & Co,
No. 10 rue des Magasins

10 mars

BOTTES ET SOULIERS—Un bel assortiment, en magasin et à vendre par

FROST & CO.
10 rue des Magasins.

10 mars

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS—304 caisses en débarquement des navires Mattakeset, Goodwin et Callender, à vendre par

R. G. HOBBS,
12, rue de la Douane.

10 mars

EN débarquement du navire Oscar, de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:

20 barriques vin rouge, Margaux Médoc,
20 demi barriques vinaigre blanc,
1 caisse de 120 demi bottes câpes à l'huile,
10 caisses prunes sèches, premier choix.

DOMINIQUE LANATA,
Nos. 9 et 10, rue Jefferson.

10 mars

CHEMISES de Bordeaux—4 caisses chemises de Bordeaux, nouveau dessins, en débarquement du navire Oscar, et à vendre par

D. LANATA,
Nos. 9 et 10, Jefferson.

10 mars

CHAUX de Thomaston—3000 barils en bon ordre pour l'exportation, à vendre par

HAYMAN & HOLDEN,
90, Magasins, et 11 Magasins Rouges,
3me Municipalité

10mars

CIMENT de Newark—500 barils en débarquement et à vendre par

HAYMAN & HOLDEN,

Agents de la compagnie de Newark, pour le ciment et la chaux, 90, Magasins et 11 Magasins Rouges, 3e Municipalité. 10 mars

PLATRE et ciment—150 barils platre de Paris, et 400 barils ciment Romain, de Nelson et Brown, à vendre par HAYMAN & HOLDEN,
90, Magasins, et 11 Magasins Rouges,
10mars 3me Municipalité

HAYMAN & HOLDEN ont constamment en mains, une grande quantité de chaux, de ciment, platre, ardoises, platre, ponsmère de marbre, briques à feu et tuiles, qu'ils vendent aux plus bas prix de la place, et à des termes accommodans. 10m

VINS BLANC ET ROUGE:

40 barriques vin rouge S.-Julien, St-Estèphe et Pauillac Médoc de 1844;

50 barriques vin rouge bon ordinaire;
150 do do de Marseille, marque Bothéret;
75 barils vin blanc Sauterne;
30 do do Haut Sauterne;

1,000 caisses vin rouge des marques suivantes: grand vin Léoville 1841; Château Léoville 1841 et 1844; Palmer Margaux 1841 et 1844; St-Estèphe 1841; St Estèphe et St Julien Médoc 1844; Pouliot St Julien 1844;

300 caisses vin blanc Haut Sauterne de Yquem et grandes bouteilles, à vendre par B. TALAMON,
8 mars 168 et 186 rue Royale

EN magasin et à vendre par le soussigné—150 caisses absinthe suisse véritable, de L. E. Jeanrenaud; 100 do kirsch, do do; 100 do absinthe de Sauvajol, Brunston & Co; 100 do champagne (Bart brand), première qualité; 50 do pruneaux, qlé, différentes grandeurs; 100 paniers tomates, vides de 22 et 24 onces.

B. TALAMON,
8 mars 168 et 186, rue Royale

COGNAC DE LA ROCHELLE—10 demi pipes Cognac quatrième preuve, en magasin et à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
27 rue St-Louis

VIN DE CHAMPAGNE.—60 paniers marque Ducal Grape, grandes et demi bouteilles, en débarquement du navire Alliance, du Havre, et à vendre par RAYMOND CARONZAC,
8 mars 34, Vieille Levée

VIN EN BARRIQUES—40 barriques Moulis rouge; 40 do St-Julien Médoc, en débarquement du navire Comet Ruby, de Bordeaux et à vendre par RAYMOND CARONZAC,
8 mars 34, Vieille-Levée

EAU DE VIE ET VIN—3 demi, 10 quarts et 6 huitièmes [illegible] de Cognac, [illegible], deux preuve, en débarquement du navire [illegible], du Havre, et à vendre par RAYMOND CARONZAC,
8mars 34, rue de la Vieille-Levée.

SALAISONS—50 caisses en débarquement du navire Jupiter, de Marseille, et à vendre par RAYMOND CARONZAC,
8 mars 34, Vieille Levée

VIN de campagne—150 paniers de marque "[illegible]" et Laurand, en grandes et demi-bouteilles, en magasin et à vendre par RAYMOND CARONZAC,
8 mars 34, Vieille Levée.

VIN ROUGE BRION—[illegible] caisses vin Haut Brion, en magasin et à vendre par RAYMOND CARONZAC,
8 mars 34, Vieille Levée.

CONFITURES de la Hoppe.—Un assortiment de confitures en caisses et boîtes de fer blanc, à vendre par Fue DE PUENTES & CO.,
15 fév 65, rue Commune.

CANDIDATS.

CONSEIL GENERAL.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. PHILIP WILLMAN, comme candidat pour le Conseil Général de la 1re Municipalité.

CONSEIL DE VILLE.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer MM. JOSEPH LANATA et ADOLPHE MAZUREAU comme candidats pour le Conseil de ville, 2ème District de la 1ère municipalité, à l'élection d'avril prochain.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. J. F. MERCIER, comme candidat pour alderman du 4me District, 1re Municipalité, à l'élection d'avril prochain.
QUATRIEME DISTRICT.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. PAULIN BLANQUE comme candidat au Conseil de ville pour le 6ème District, à l'élection d'avril prochain.

M. l'Editeur,
☞ Veuillez annoncer que M. L. P. BUREAU sera candidat comme candidat pour représenter au Conseil le quatrième district de la Première Municipalité, par Un GRAND NOMBRE D'ELECTEURS.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. J. L. FABRE comme candidat à la place d'Alderman pour le 6me District de la 1re Municipalité.

☞ MM. les Editeurs—Veuillez annoncer M. EMILE WILTZ, comme candidat à la place d'Alderman, pour représenter le Cinquième District Municipal. PLUSIEURS VOTANS.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. GEORGE CLARK, comme candidat à la place d'alderman pour le 5me District, 1re Municipalité.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. E. GIQUEL comme candidat à la place d'alderman, pour représenter le 6ème District de la Municipalité No 1.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. JOHN BARNES comme candidat au Conseil de ville pour le 6ème District de la 1ère municipalité, à l'élection d'avril prochain.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. FRANCOIS CORREJOLLES, comme candidat à la place d'Alderman pour le 6me district, 1re Municipalité.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. JEAN CRÉON, comme candidat pour alderman du 3ème District, Première Municipalité, à l'élection d'avril prochain.

MM. les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer M. J. A. BONNEVAL comme candidat à la place d'alderman, pour représenter le 6ème District de la 1ère Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRÉ, candidat alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité.

☞ Veuillez annoncer M. CHEVALIER JUMONVILLE, candidat alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité.

1 caisse mousseline Suisse à vendre par
TH. BAILLY BLANCHARD & Co,
9 mars 96, rue de la Douane.

SARDINES à l'huile—5,000 boîtes et demi-boîtes sardines de la marque bien connue "B. Guilloux", en débarquement du navire Delaware, venant du Havre, à vendre par
AUG. MOLIER,
9 mars 32, Vieille Levée.

VIN ROUGE—141 barriques vin rouge, en débarquement du navire Hamburg, venant de Bordeaux, à vendre par AUG. MOLIER,
9 mars 32, Vieille Levée.

SALAISONS—30 caisses cornichons,
30 caisses olives; 40 caisses câpres.
Reçues par la barque Jupiter, de Marseille, en magasin et à vendre par
BERNARD TURPIN,
9mars 31, Vieille-Levée.

HOPITAL FRANKLIN

Sur le Rail Road Pontchartrain, encoignure Joséphine.

L'ETABLISSEMENT ci-dessus vient d'être ouvert aux malades, sous la direction personnelle et la surintendance du Dr. J. W. Mueller, bien connu en ville comme praticien, et ayant servi pendant 10 ans l'emploi [illegible] de médecin à l'Hôpital du Dr. Luzenberg.

Conditions—$1 par jour. Chambres particulières $2 par jour. Le Dr. Mueller a également un établissement pour les malades atteints de la petite vérole, attenant dans les dessus de l'hôpital ci-dessus.

S'adresser au bureau du journal. 8 mars—6

Perdu—$50 de Récompense.

DANS la nuit du 20 janvier, lors de l'incendie du moulin à scie de M. Depouilly, un jeune enfant blanc, de 5 ans, nommé EDOUARD DELABRA, yeux bleus, cheveux blonds, ayant une petite marque à un des coins de la bouche, ayant seulement un pantalon bleu rayé et une casquette, a été perdu.

Ses parents sont dans la plus vive inquiétude et invitent leurs recherches jusqu'à ce jour ont été vaines.

S'adresser au bureau du journal. 8 mars—6

Cinq Piastres de Récompense.

Echappé depuis le 3 courant de l'écurie du soussigné, un cheval rouge à tous crins, ayant une marque blanche et l'épaule gauche et un des pieds de derrière blanc. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le ramènera à l'établissement de J. Lesage, boulanger rue Trémé, entre les rues du Quartier et Chemin de Bayou. 8 mars.

A VENDRE—Pour cause de départ—Une très belle habitation située à l'embouchure du Bayou Lacombe à sa jonction avec le Bayou des Cypres, dans la paroisse St Tammany, à quelques heures seulement du débarcadère du Chemin de Fer Pontchartrain, mesurant environ deux-huit cents arpens de superficie. Avec les améliorations, bâtisses etc., consistant en une maison de maître, de quatre appartements, galeries, cuisines, étables, magasins, écuries, etc. etc.

Cette habitation qui mesure environ quarante arpents plus ou moins de terre, sur le Bayou Lacombe, a aussi une façade de vingt-cinq arpents sur le Bayou des Cypres; la dite terre est très fertile et offrant pour établir une briqueterie et une Scierie Plaisance, que des endroits les mieux placés dans l'Etat.

Pour les conditions, s'adresser au soussigné No 38 rue du Camp. 8 mars—6

De l'Arrack supérieur.

LES soussignés viennent de recevoir une petite partie d'Arrack supérieur, de qu'ils offrent à vendre en quantités convenables aux acheteurs.

DUNTZE & IKEN,
8 mars—6f encoignure des rues Royale et Conti.

Beurre fondu en barillets.

50 barillets beurre fondu de l'Ouest en petits barils de 25 livres, excellent pour la cuisine bourgeoise, à vendre chez
MILLIER,
8 mars—6f rue Canal, No 95.

$100 de Récompense.

VOLÉ ou égaré du navire Atlantic, pendant le déchargement vis-à-vis le marché aux légumes: H. O. T.

2 sacs café,
2 caisses marchandises,
2 demi boîtes de thé,
1 pacon indigo.

La récompense ci-dessus sera payée à quiconque fera retrouver les marchandises ci-dessus. S'adresser à J. O. WOODRUFF & CO.,
8 mars 90, rue des Magasins.

VICOMTE DE BRAGELONNE—La quinzième livraison du Vicomte de Bragelonne est en vente chez VICTOR HEBERT,
8 mars libraire, 140, rue de Chartres.

G. BORRINO, No 23, rue de la Vieille Levée entre Jefferson et Toulouse,

VENANT de recevoir un grand assortiment de chapeaux de paille d'Italie qu'il vendra à des prix très modérés, prie MM. les marchands de vouloir bien avoir la complaisance de passer à son magasin. 8mars—6f

BONS DE LA MUNICIPALITÉ No. 2—$10,000 en coupons de $500, échus, à vendre par
THEO. VERRET,
9 mars—1S 23 rue de la Douane

70 BARRIQUES vieux vin Chateau Haut Brion de Eug Larrieu, 1841.

30 caisses vieux vin Chateau Haut Brion de Eug Larrieu, 1840.

12 caisses vin de Lanel, 1840.

60 paniers Champagne, Chateau Soulet Mathie à vendre par EDWIN SWIFT,
9 mars—Sept No. 76 rue du Canal

Nouvellement reçu,

EN vente chez VICTOR HEBERT, 140, rue de Chartres.

Les médicaments suivants de F. V. Raspail, préparés par un pharmacien de Paris:

Eau sédative, le litre	50 cents
Alcool camphré, la bouteille,	50
Vinaigre do do	50
Huile do do	50
Pommade, do do	50
Pilules d'aloès, la fiole	40
Grumeaux d'aloès, la fiole	40
Camphre en poudre pour priser, la boite	25
do en grumeaux, pour fumer, do	25
Cigarettes de camphre, la boîte	25
Manuel Raspail ou annuaire de médecine, 1 volume in 18o.	50

9 mars—1m

LE CONSEILLER DES DAMES

JOURNAL complet des travaux d'aiguille;—Revue et gazette des femmes, rédigé par les sommités littéraires et d'artistes, donnant 800 dessins par an; plus, des gravures de modes, romances, quadrilles, dessins de broderies, &c., &c.—L'abonnement part de novembre 1848.

Prix—$4 par an, payable d'avance—On ne souscrit pas pour moins d'une année.

On s'abonne chez V. HEBERT,
8mars 140, rue de Chartres.

EN débarquement du navire Delaware, capitaine Tarbox, du Havre,

130 paniers vin de Champagne "Cordon bleu", à vendre par PAUL JUGE FILS & Co,
6mars 27, rue St-Louis

EN débarquement du navire Delaware, capitaine Tarbox, du Havre:

1000 demi-boîtes sardines à l'huile, Ag. Gilles & Co.
[illegible] boîtes do do do
1000 quarts boîtes do do do
50 caisses absinthe suisse véritable de Jeanrenaud,
à vendre par B. TALAMON,
8 mars 168-186, rue Royale.

EN débarquement du navire Oscar, capitaine Lebary, de Bordeaux:

6 quarts pipe eau-de-vie vieux Cognac 1834, marque Hy. Suberc, 1ère preuve.
6 caisses muscade rouge en boîtes.
1 do do vert do
1 do do do
10 barriques vin blanc Haut Sauterne.
20 barils do do
10 barriques vin rouge vieux,
4 do do do St. Estephe 1844, à vendre par B. TALAMON,
8 mars 168-186, rue Royale.

MARCHANDISES de printems, reçus par les derniers arrivages du Havre:

[illegible]

21 janv [illegible]

JOHN O. WOODRUFF, [illegible]
MARCHANDS [illegible]
No [illegible]
JOHN O WOODRUFF, JAMES S WOODRUFF

AVIS.

Direction des Ecoles Publiques de la Municipalité No Un.

AVIS est par le présent donné que l'école primaire pour les garçons dans le Second district est ouverte depuis jeudi 1er mars 1849, à l'église [illegible].

Par ordre:
3mars—15j JOSEPH REYNES, Secrétaire.

BANQUE DE CITE.

Nouvelle-Orléans, 1er mars 1849.

LA Direction de cette Banque a déclaré aujourd'hui un dividende de quatre pour cent sur les profits des derniers six mois, payable aux Actionnaires ou à leurs représentants légaux, lundi 12 courant et jours suivans.

7 mars R. J. PALFREY, Caissier.

L. BINOCHE

A L'HONNEUR d'informer les Dames de la Nouvelle-Orléans et des environs, qu'il fera l'ouverture de ses grandes nouveautés de printemps lundi prochain 5 mars.

Désirant renouveler complètement son stock cette année, il offrira ses marchandises à très bas prix.

3 mars—1m encoig. Chartres et Bienville.

Aux Planteurs Sucriers.

UN assortiment complet de chaudières à sucre de toutes dimensions.

Aussi: Deux moulins à chevaux verticaux, à sucre, 26 sur 22 et 26 sur 24 pouces.

A vendre par T. de EGANA,
24 fév 47, Bienville.

GRAINES FRAICHES de Jardinage

Garanties être de la récolte de 1848.

LE soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin de graines, au No 20, rue Canal, pour la commodité des habitants de la campagne.

On trouvera dans ces deux magasins un assortiment complet de graines et de fleurs, à vendre aux demandeurs, S'adresser au No 19, rue Gravier ou 20 rue Canal.

24 fév W. DINN, Agent.

Graines de Jardinage et de Fleurs.

Toutes les variétés de graines de fleurs et de jardinage en quantité à la convenance des acheteurs.

Les marchands de la campagne trouveront à s'approvisionner par douzaines, centaines et 1000 paquets en papier assortis pour le détail. On expédie également des boîtes assorties à $8—3—5—10 et 20 chaque.

Toutes les marchandises vendues dans cet établissement sont garanties. Les ordres peuvent être adressés au dépôt principal de S. Maupay, Philadelphie, ou au soussigné à la Nlle-Orléans.

D. MAUPAY,
25 fév—6 95, rue du Camp, près Poydras.

Montres et Bijouterie.

DAVID MELVILLE, marchand en gros, 34 rue de Chartres, au premier—Reçoit par tous les arrivages de la fabrique de MELVILLE & Co, de New York, toute espèce de bijouterie. Toujours en main un grand assortiment de montres, à vendre en gros seulement, au prix de New-York.

22 fév—6m

L. LEON, parfumeur,

Encoignure Royale et St-Louis.

OFFRE à vendre en gros et en détail les articles nécessaires à la confection des perruques et toupets, qu'il vient de recevoir par le navire Aimar, du Havre. Les artistes en cheveux sont invités à visiter son assortiment se composant comme suit: tresses à frisettes et à perruques, toutes nuances, ressorts, élastiques, crochets à toupets, fixatures, raies d'hommes, à bandeaux, cachefolie, cardes à démêler, cheveux peignées, de toutes nuances et de toutes longueurs.

NOTA—Le public est également prévenu qu'il a chez lui un excellent ouvrier de Paris, et qu'il se charge de la confection des perruques, toupets, etc. et de tout ce qui concerne la fausse chevelure.

22 fév—1m

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL.

Bureau No 34, rue du Camp.

LE soussigné donne des plans, fait des devis, des contrats et surveille l'érection de toute espèce de maison, pour presses à coton, sucreries, moulins à scie et à vapeur, etc, etc.

Il fait aussi des dessins pour obtenir des patentes.

3 mars—3m F. W. COOK.

Aux Cordonniers.

2 caisses veaux cirés, grands modèles,
2 caisses moutons noirs, grands modèles,
Reçues par le navire Gironde du Havre, et à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fev 238, Bourbon.

Aux Tailleurs.

3 caisses merinos noir, double chaîne, qualité très supérieure, reçues par le navire Gironde, du Havre et à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fev 238, Bourbon.

Aux Marchands en Détail.

2 caisses galon assorti du No 1/2 @ 30, à vendre à bas prix par
D. B. MACARTY,
28 fev 238, Bourbon.

VERRERIE.

200 COLIS—Gobelets, verres à vin, carafes et pourvières, cuvettes à l'huile et au vinaigre; sucriers; verres à veilleuses, verrerie pour les Cyprès; flacons d'eau de Cologne, de 1, 2, 4, 6 et 16 onces; flacons de pharmacies, bocaux, bouteilles en verre blanc, pintes et litres.

S'adresser au magasin d'encan No. 30, Vieille Levee. CH. MAILLOT.

16fév—1m

A VENDRE

UN Moulin horizontal de 40 sur 24 pouces, avec chaîne et porteurs et tous les accessoires, tel qu'il se trouve sur l'habitation de Mme Porvy.

BOGAN, TURBAUD & CONAND,
20 fev—1f 25, Vieille Levée.

ECHO DES FEUILLETONS.

GRANDE DIMINUTION DE PRIX.

MESSIEURS les souscripteurs sont prévenus que le prix de l'abonnement à cette belle publication vient d'être fixé à $1 50 par an au lieu de $3 50.

L'Echo des Feuilletons, journal littéraire publié sous la direction de MM. Dufour et Mulat, paraît à Paris le 15 de chaque mois, les illustrations sont des premiers artistes; chaque numéro contient la matière de près de deux volumes in-8o ordinaires et une gravure sur acier.

VICTOR HEBERT, libraire,
25 fév 140, rue de Chartres.

N. B.—Le 3ème numéro de l'année courante est prêt à être délivré aux souscripteurs.

PAPIER A LETTRES.

EN vente chez le soussigné—Papier à lettres français rayé et non rayé—Prix de la rame à lettre grand format à 3, 4 et 5 piastres.

☞ Les personnes de la campagne pourront le faire prendre chez nous, pourvu qu'elles fassent l'achat au moins d'une rame, pourront faire timbrer à leurs initiales, pour la caisse de commerce.

C. GODIN, relieur,
8 fév 133, rue de Chartres.

300 caisses vin rouge Château-Margaux; 200 do do Château Laffitte et Haut-Brion; 55 do de vieux Château Cos Destournel; 200 do do Chamargeau en demi bouteilles; 100 do vin blanc Haut Sauternes et Haut Barsac; 50 do caisses à 2 une de vin, à vendre par

DUBUCH F.
13fév 77, St-Louis, entre Royale et Bourbon

100 caisses absynthe suisse; 25 do kirshwasser; 10 1/3 pipes cognac; 5 1/2 do vieux do; 300 paillis bouchons pointes; 300 m. de régulière fine et superfine; 20 m. pour dames/jeunes; 20 douzaines fromage têtes de morue; 20 caisses pruneaux de 10 pommes chaque; 10 do fruits et marrons au jus, &c, à vendre par DUBUCH Frères,
13fév 77, St Louis, entre Royale et Bourbon

PAUL JUGE FILS. C. FASSY.

PAUL JUGE Fils & Co,

Importeurs de Vins, Eaux-de-vie, Huile d'olive, &c,

Et Marchands Commissionnaires,

21fev 27, rue St Louis.

COUTILS—4 caisses coutil de couleur, qualité supérieure, à vendre par
A. PAVILLIER,
5mars 20, rue de Chartres, au 1er.

JACONAS FRANCAIS—4 caisses jaconas, en débarquement du navire Delaware, du Havre, à vendre par A. PAVILLIER,
5mars 20, rue de Chartres, au 1er.

CHEMISES DE TOILE—Un assortiment complet, à vendre par
A PAVILLIER,
5mars 20, rue de Chartres, au 1er.

INDIENNES—200 caisses indiennes claires de fantaisie à vendre par
DE FOREST & CO.,
9 mars 30, rue Douane.

FLANELLE—30 balles flanelle, blanche, bleue et écarlate, unie et tricotée, à vendre par
DE FOREST & CO.,
9 mars 30, rue Douane.

GINGA BLEU—15 caisses à vendre par
DE FOREST & CO,
9 mars 30, rue Douane.

LINONS [illegible]—40 caisses ayant droit au drawback, à vendre par
DE FOREST & CO.,
9 mars 30, rue Douane.

INDIENNES ANGLAISES.—25 caisses, ayant droit au drawback, par DE FOREST & CO.,
9 mars 30, rue Douane.

TOILE DE RUSSIE—12 balles dans les magasins publics, ayant droit au draw back, à vendre par
DE FOREST & CO.,
9 mars 30, rue Douane.

VELOURS COTON NOIR—Article 1ère qualité, à vendre par
DE FOREST & CO.,
9 mars 30, rue Douane.

MOUCHOIRS COTON—Article supérieur, à vendre par DE FOREST & CO.,
9 mars 30, rue Douane.

COTON EN BOBINES—100 caisses coton Mayer en bobines, à vendre par
DE FOREST & Co,
9 mars 30, rue de la Douane.

FLANELLE—30 balles flanelle, blanche, bleue et écarlate, unie et tricotée à vendre par
DE FOREST & Co,
9 mars 30, rue de la Douane.

CASIMIRS FANTAISIE—6 caisses casimirs de fantaisie, à vendre par
DE FOREST & Co,
9 mars 30, rue de la Douane.

COTON BLANC—20 caisses coton à drapé de Hope Mills, Bymburville et Rochdale, à vendre par DE FOREST & Co,
9 mars 30, rue de la Douane.

HAMILTON TICKS—20 caisses à vendre par
DE FOREST & Co,
9 mars 30, rue de la Douane.

FLACONS, fioles et étiquettes pour eau de Cologne, également assortiment, à vendre par
H. BONNABEL,
5mars Encoig. Natchez & Tchoupitoulas.

COGNAC—14 quarts vieux Cognac, Jean Louis, 1825.

15 balles vieux cognac Jean Louis 1825.
[illegible] do do do St. Jacques, 1re preuve.
[illegible] do do do do
[illegible] en débarquement du navire André, à vendre par
J. & J. TARDOS,
26fév 15, rue Conti.

CHAMPAGNE—600 demi-bouteilles de Courvoisier, de St Paul, en débarquement du navire Sud IX, à vendre par COURVOISIER & Co,
26 fév encoig. Royale et Orléans

CHAMPAGNE—200 paniers vin de Champagne, en débarquement du navire Gironde, à vendre par COURVOISIER & Co,
26 fév encoig. Royale et Orléans

[illegible] par le navire Oneida, de Bordeaux,
40 barils vin blanc Haut Sauternes,
20 barriques vin rouge, à vendre en débarquement par N. DUBOUYT,
26 fév 13, Toulouse.

RHUM par le navire Pédéric Watson, de Bordeaux,
40 barriques vin rouge,
20 barils vin blanc Haut Sauternes, à vendre par
N. DUBOUYT,
25fév 13, Toulouse.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Samedi 10 mars 1849.

La seconde représentation des

HUGUENOTS,

Grand opéra en 5 actes et 7 tableaux, de Meyerbeer.

Le spectacle commencera à 6 3/4 heures.

Salle de Bal St-Louis.

MAURICE STRAKOSCH,

Donnera lundi 12 Mars, son second

CONCERT

A la salle susdite. Le programme sera prochainement publié. 10 mars.

HERR ALEXANDER

(LE PHENOMENE.)

Cet homme extraordinaire et merveilleux, a attiré la foule dans tous les lieux d'amusements de ce pays où il s'est présenté. Il en est à son premier début à la *Nouvelle Orléans*, et commencera ses soirées au théâtre St-Charles, dimanche prochain. Les spectateurs seront étonnés de ses tours merveilleux. 10 mars

ARMORY HALL.

Grand Concert Vocal et Instrumental

Donné par Mme T. CAILLY, élève du Conservatoire de Paris,

Mercredi, 14 Mars 1849, à 8 heures du soir.

Prix du billet:........................ $2.

Au premier jour, le Programme en détail.

ASCENSION GYMNASTIQUE.

M. VICTOR VERDALLE,

Frère de Mlle EMMA VERDALLE.

M. VICTOR VERDALLE a l'honneur d'annoncer au public qu'il fera dimanche 11 courant, à 4 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Poydras et Baronne, une

GRANDE ASCENSION GYMNASTIQUE.

Sans nacelle, ayant les jambes en l'air et la tête en bas. Pendant que le ballon s'élèvera dans les airs, il exécutera plusieurs jeux gymnastiques. Prix des places 50 et 25 c. 8 mars—3

NOUVELLE EXPOSITION,

Statue de l'esclave Grecque.

Au bénéfice du sculpteur Hiram Powers.

CETTE magnifique statue est exposée tous les jours de neuf heures A. M. à neuf heures P. M. à la maison d'Etat, rue du Canal.

Prix du billet 25 cents. Pour la durée de l'exposition $1. Pamphlets 10 cents. 28 fév—1f

NOUVEAU CIRQUE MONSTRE

De Stone et McCollum.

Sous la direction de JOHN SMITH.

LE public de la Nouvelle-Orléans est respectueusement informé que le Nouveau cirque monstre de Stone & McCollum, sous la direction de John Smith, donnera CINQ représentations sur

LA PLACE WASHINGTON

Dans la Troisième Municipalité

☞ La troupe est la plus nombreuse des Etats-Unis et comprend une réunion de talents sans égaux dans aucun cirque au tout pays.

☞ Les représentations consisteront en une série d'exercices gymnastiques et acrobatiques, et des actes, scènes et travaux équestres les plus brillants, les mêmes qui ont été si chaudement applaudis par les habitans de Mobile pendant les neuf dernières semaines.

Parmi les premiers talents attachés au Nouveau cirque monstre, on remarque les noms de messieurs les suivans, qui, dans le genre spécial à chacun d'eux, ont été généralement reconnus comme n'ayant pas de rivaux dans le monde.

☞ Eaton Stone, le meilleur cavalier du monde on cheval nu; T. McCollum, sans égal comme écuyer; le Baron Rossi, la célèbre Poughkeepsie; Jean Smith, seconde clown parisien; le paillasse moderne des meilleurs existant pour les rôles de nègre; H. P. Madigan, M. J. Lipman, J. Blackwood, J. B. Shaw, A. Levi, D. W. Stone, F. Coleman, B. Brown, F. Young, J. Bernard, A. & W. Hinckley, Ben Jennings, Grand Jocomb, &c., &c.

☞ Un des plus grande attraits des amusements du Cirque Monstre est le magnifique groupe de cuivre, sous la direction du célèbre M. E. Gail.

☞ Toute l'arène sera brillamment éclairé par le gaz, et des places seront arrangées pour la commodité des Familles; on pourra les retenir à l'avance. Ouverture des portes à 6½ heures et la représentation commencera à 7 heures.

Prix d'entrée.

Stalles—25 c. Parterre—25 c.

Places pour les personnes libres de couleur—25 c.

Enfants et domestiques—moitié prix.

JOHN W. SMITH, Directeur.

SALLE DE BAL DU GLOBE.

Encoignure St-Claude et St-Pierre, près du Vieux Bassin.

Le propriétaire informe respectueusement ses amis et le public, que ce magnifique établissement ayant été remis à neuf, il ouvrira son grand salon, tout le soir prochain pour des bals, sera donné lundi, le 15 courant et tous les soirs de la semaine, jusqu'au GRAND BAL PARE ET MASQUE. A dater de cette époque on y donnera les MERCREDIS, JEUDIS et SAMEDIS.

L'orchestre sera composé des meilleurs artistes de la ville, et rien ne sera négligé pour le rendre une des plus agréables possibles. La police y sera active, et l'ordre le plus sévère sera établi.

SALVADOR VIOSCA, Propriétaire.
GEO. H. STEPHENS, Directeur.

N. B.—On trouvera réunis à cet établissement un café contenant les liqueurs et vins de premier choix, ainsi qu'un restaurant pourvu des friandises les plus recherchées. 25 oct

FRANKLIN HIGH SCHOOL.

Rue Royale, encoignure Hôpital.

PROFESSEURS.

Lewis Elkin—Mathématiques.
John A. Brewster—Anglais et Classiques.
Pierre Lereguer—Français.
Wm. T. Delanay—Principal d'école préparatoire.
Joseph Vargas—Espagnol.

Les classes continuent toute l'année sans interruption.

L'institution reçoit toujours des pensionnaires demi-pensionnaires et externes. 3 mars

Leçons d'escrime.

M. SAUDOUIN, prévient le public qu'il tient une salle d'armes à l'encoignure des rues St Louis et du Passage de la Bourse, au premier de la maison connue sous le nom de Café Turcet. Le prix des leçons est [illegible]. M. Baudouin espère [illegible] la confiance qu'on voudra [illegible] par la réduction de ses élèves, dans l'espace de quelques mois.

Les mêmes avantages que M. Baudouin offre aux élèves qui vont prendre leurs leçons dans la salle, seront faits aux institutions qui voudront l'employer. M. Baudouin donnera aux directeurs qui l'exigeront, des références qui leur garantiront son aptitude et sa moralité. 15fév—3m

AVIS.

LE soussigné prévient ses amis et ses clients de la campagne et de la ville, qu'il a transporté sa pharmacie rue Royale No 164, presque en face de son ancien établissement. Ce nouveau local très vaste lui permettant des approvisionnements plus considérables, il pourra continuer à leur fournir tous les articles de droguerie et pharmacie aux prix les plus modérés.

A. A. PEYCHAUD,
3 mars—3 rue Royale No 164.

CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

CONFORMEMENT à une résolution passée à la séance du 14 février dernier, avis est par le présent donné que les applications des candidats à la place de collecteur des taxes d'Etat pour les ville et les districts seront reçues à mon bureau jusqu'au 14 courant. RICHARD HAGAN.

Secrétaire du conseil général de la ville de la Nouvelle-Orléans. 7mars

AVIS—Un jeune homme arrivant de France, connaissant parfaitement la fabrication et raffinage de sucre et sachant calculer à la vitre, désire trouver un emploi.

S'adresser au bureau du journal. 6mars—3f

BAZAR LOUISIANAIS.

Rue Condé, No 34.

Mme M. VIDAL & CO.

VIENNENT de recevoir par les derniers arrivages de France et d'Allemagne, un assortiment de printemps, et une très grande variété d'articles trop nombreux pour être détaillés. Ils prient les dames et messieurs [illegible] de vouloir visiter leur magasin [illegible] trouveront à très bas prix les objets suivants:

Ombrelles très riches et ordinaires pour dames et enfants.
Eventails, dernier genre.
Fournitures pour bureau.
Parfumerie de France, grand assortiment.
Porcelaines et souvenirs.
Parfumeries [illegible].
[illegible].
Boîtes à ouvrage et nécessaires pour dames.
Quincaillerie, toilettes en papier mâché, très riches, des manufactures de Birmingham, en Angleterre.

Les soussignés espèrent que par les prix modérés et la fraîcheur de leurs marchandises, ils attireront l'attention du public, et mériteront les personnes qui leur feront l'honneur de visiter leur bazar.

7mars

INSPECTEURS-MARINS.

LES soussignés ayant formé société, pour leur entreprise d'inspection-marine, les capitaines J. W. RIDDLE et J. LOVETT, marins de grande expérience, sont réellement prêts à s'occuper de tout ce qui sera confié à leurs soins, tel que: inspection de navires, arrangements, inspection d'écoutilles, l'arpentage et l'inspection de marchandises avariées, l'assortiment et la connaissance des avaries du fret ou des navires, par les services rendus par les bateaux de remorque et autres. Ayant une longue expérience dans tout ce qui concerne les affaires maritimes, ils croient pouvoir satisfaire pleinement tous ceux qui les emploieront. Ils sollicitent en conséquence le patronage des négociants, des capitaines de navires et de bateaux-à-vapeur et de tous ceux qui pourraient être intéressés dans la navigation. Leur bureau est rue du CAMP, No 28.

☞ On pourra trouver constamment le capitaine J. W. Riddle au magasin de MM. Whitney & Griffin, No 85, Vieille Levée, près du Palais de la Monnaie; et le capitaine J. Lovett, au magasin de W. H. McLellan, No 38, Nouvelle-Levée, près la Presse à Coton d'un haut.

On pourra laisser une commission qui on trouvera dans chacun de ces magasins, les ordres qu'on aurait à donner. ROBERTSON & SWAIN.

Extrait des Minutes du Bureau des Assureurs, en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Resolu, Que les soussignés approuvent le bureau recommandé et confiant [illegible] recommandé [illegible] les inspecteurs et arpenteurs de marchandises, [illegible] par les capitaines J. W. Robertson et E. Swain, ainsi que pour leurs associés, les capitaines J. W. Riddle et J. Lovett, inspecteurs-marins.

Certifié conforme.

GEO. C. LAWRASON,
Secrétaire du Bureau des Assureurs.

Nouvelle-Orléans, 23 février 1849. 6 mars—3m

A MM. LES PROPRIETAIRES, ENCANTEURS ET ENTREPRENEURS.

Presque en face de la rue St. Louis et [illegible]

BUREAU DE DESSIN,

[illegible] H. A. CAMP,

Architecte [illegible]

[illegible]

A VENDRE [illegible] Arthémise [illegible]:

100 barils vin blanc Haut Sauternes,
20 barriques vin rouge, bon ordinaire.

Par FOUGET FILS,
12 fév 10, rue Conti, entre Chartres et Levée.

ON désire acheter un nègre ou mulâtre cigarier, de 15 à 20 ans.

S'adresser immédiatement à
H. DUFILHO & Co,
encoig. Vieille Levée et Douane, au premier.
8 mars—1

Sirop de Daphnine,

de P. A. Baudrand, Pharmacien,
Encoignure Bienville et Royale.

☞ L'expérience et l'observation sont les uniques moyens de parvenir à la vérité: aussi est-ce à l'appui de nombreuses expériences et une longue pratique que le sirop de Daphnine est recommandé comme spécifique dans la Diarrhée et la Dyssenterie. Un peu de temps on voit nos bons effets en faire tort et ces maladies s'arrêter dans leur marche ou chronique.

Geo. A. BARRIERE,
Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,
No 20, NOUVELLE-ORLEANS, rue de Chartres,
Importeurs directs de marchandises françaises.

WM. L. HODGES & CO.,
Commissionnaires Expéditeurs,
No. 11 Front-Levée,
Nouvelle-Orléans.

COSTA & Co,
Successeurs de G. Jones,
Importeurs de produits de la Havane,

ONT constamment en mains un assortiment général de CIGARES, SUCRE et CAFE, qu'ils vendront aux prix les plus bas du marché.
5fév—1an Front Levée, No 5.

Nous appelons l'attention des acheteurs sur la vente de 6 beaux terrains, situés au faubourg Tremé, qui aura lieu aujourd'hui, à la Bourse St Louis, par le ministère de A. Fernandez. ☞ La vente est positive et sans réserve aucune.

☞ Les propriétaires, officiers et matelots du steamer COURIER, offrent leurs remerciements au capitaine Goodrich, aux officiers et à l'équipage du steamer Olivia, pour l'assistance qu'ils leur ont donné pour sauver la cargaison de ce steamer.

☞ Le navire CHRISTIANA, capitaine Hammond, de New York, est actuellement en déchargement en face de la rue St Joseph. Les consignataires voudront bien prendre livraison de leurs marchandises à la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

J. W. STANTON & Co.
10mars Encoig. Magasins et Lafayette.

☞ Le navire OSCAR, capt. A. Lebary, venant de Bordeaux, est en déchargement vis à vis le marché aux légumes. Les marchandises dont le permis n'aura pas été remis à bord dans les délais de cinq jours, à partir du 7 courant, seront envoyées dans les magasins publics aux frais et risques des destinataires qui sont requis d'en faire prendre livraison sur la Levée.

VIC. MAIGNAN,
8mars 25, rue St-Louis.

[illegible] le capt. [illegible] du navire [illegible] OSCAR, ne [illegible] pas les dettes contractées par l'équipage.

VIC. MAIGNAN,
[illegible] 25, rue St-Louis

MEUBLES convenables pour une famille bourgeoise, à vendre à bon marché, au No 37, rue Tchoupitoulas.

BLANC DE BALEINE—300 caisses, à vendre par
H. A. NORCROSS,

FRUITS CRISTALISES—4 jarres, à vendre par
EUG. ROCHEREAU & Co.